

Les entreprises contribuent au financement d'Aquatis à Lausanne

> Musée Le chantier du futur aquarium d'eau douce, devisé à 50 millions de francs, a démarré mardi

> Les PME mandatées sur le projet versent 5% de leur facture sous forme de don

Marie-Laure Chapatte

L'arapaima est un poisson de la famille des Osteoglossidés vivant en Amazonie. Il peut atteindre jusqu'à 3 mètres de long pour 300 kilos. Cette espèce sera parmi les plus spectaculaires visibles au Aquatis, qui accueillera ses premiers visiteurs à l'été 2016. La première pierre de cet aquarium d'eau douce, le plus grand de Suisse, a été posée mardi, en présence du gratin politique vaudois, sur les hauts de Lausanne.

Imaginé dès le début des années 2000, ce projet bâti sur le parking de Vennes, est aujourd'hui associé à un hôtel de 143 chambres, qui ouvrira l'année prochaine. «L'union des deux permet d'avoir des synergies, par exemple en termes de personnel de réception ou de services techniques», souligne Bernard Russi, président et directeur général de Boas, qui coordonne l'ensemble avec le groupe de construction Grisoni-Zaugg. «Ce sera un extraordinaire plateforme de dialogue entre les scientifiques et le grand public sur la thématique de l'eau douce», se félicite Michel Etter, muséologue.

Le coût de cet aquarium et musée de l'eau, dessiné par le bureau d'architectes Richter-Dahl Rocha & Associés, s'élève à quelque 50 millions de francs, dont 15,5 sont dédiés à la muséologie. Cette tranche doit être trouvée par la Fondation Aquatis, garante éthique du projet. Pour l'heure, seuls



Les autorités politiques au travail. Olivier François, municipal, Bernard Russi, patron de Boas, Philippe Leuba, conseiller d'Etat, et Daniel Brélaz, syndic de Lausanne, ont «mouillé» leur costume. LAUSANNE, 20 MAI 2014

5 millions sont assurés, a confirmé Yves Christen, son président: «Nous devons encore trouver 10 millions de francs dans les deux à trois ans, auprès d'autres fondations ou de mécènes.» Des dossiers de sponsors presentis, comme Nestlé Waters, sont actuellement gélés.

A terme, les promoteurs tablent sur 380 000 visiteurs par an

Plus exceptionnel, sur la somme déjà récoltée, 2,5 millions proviennent directement des entreprises mandatées. Ainsi, chacune des quelque 40 sociétés qui travailleront sur ce chantier reversera 5% de sa facture sous forme de don. «Ce fut le fruit d'une négociation, mais c'était inscrit dans leur cahier des charges et cela s'est déjà prati-

qué ailleurs, par exemple pour les remontées du Moléson. Les entreprises n'ont donc pas été contraintes de le faire, puisqu'elles connaissent les conditions au préalable», indique Bernard Russi.

Pour la majorité d'entre elles peut-être, mais pour le bureau d'architecte lausannois, à l'origine du projet, ce ne fut pas si limpide. «C'est la première fois que je rencontre ce type de financement, explique Jacques Richter, cofondateur de la PME. En ce qui nous concerne, cette contribution fut un peu forcée, puisqu'elle est arrivée après le début de notre mandat. Cela dit, nous l'acceptons volontiers, car ce projet est vraiment exceptionnel.» Actuellement, le bureau continue à réfléchir à des façades innovantes, pour contribuer à rendre ce bâtiment encore plus extraordinaire.

«C'est vrai que la procédure est rare, mais nous n'avons pas rencontré de mécontentement des sociétés sur ce mode de finance-

ment, estime pour sa part un des chefs de projet chez Grisoni-Zaugg. Aquatis a des vertus que les entreprises ont également envie de soutenir.» Soulignons qu'Aquatis a déjà signé des partenariats avec plusieurs institutions scientifiques de l'Arc lémanique qui travaillent dans le domaine de l'eau, comme l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN).

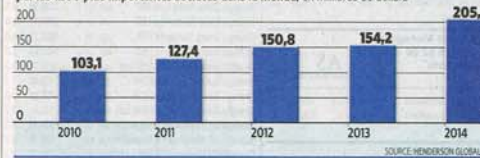
A terme, les promoteurs tablent sur 380 000 visiteurs par an. «C'est vrai que c'est ambitieux et que nous prenons des risques, estime Yves Christen. Il ne faudra pas commettre d'erreur de gestion.» Ni d'erreur dans la construction du bassin principal, de 1 million de litres d'eau, pour éviter les fuites, comme ce fut le cas récemment avec l'aquarium de la Clinique des Grangettes à Genève. «Ce type de malfaçon est très rare, rassure Frédéric Pitaval, océanographe impliqué dans ces deux projets. Mais la conception d'Aquatis est différente, le risque est donc quasi nul.»

Les sociétés ont versé des dividendes record

> Etude Près de 230 milliards de dollars ont été octroyés dans le monde au 1er trimestre

Un début d'année tonitruant

Evolution des dividendes versés au premier trimestre par les 1200 plus importantes sociétés dans le monde, en milliards de dollars



Bastien Buss

Des caisses bien remplies, des structures saines ou assainies, le sentiment que la situation économique s'améliore et, peut-être, la pression d'actionnaires activistes. Voilà le cocktail détonnant qui a mené les entreprises à verser des dividendes record. Sur le premier trimestre de l'exercice en cours, ils ont atteint 228,4 milliards de dollars, a calculé, dans une étude parue cette semaine, Henderson Global Investors. Pour les 3000 entreprises de la planète prises en considération, la hausse sur un an s'inscrit à 31%.

L'enquête de la société d'investissement ne décrypte toutefois pas la situation en Suisse. Récemment, la banque J. Safra Sarasin estimait que les entreprises du SMI, soit l'indice des valeurs vendues de la bourse suisse, allaient déboursier cette année quelque 33,7 milliards de francs en dividendes, soit une progression de 5% d'une année sur l'autre. L'an dernier, ce montant s'était élevé à 32,1 milliards. Au niveau mondial, les sociétés cotées avaient pour la première fois versé plus de 1000 milliards de dollars de dividendes l'an dernier.

Japon à la traîne

Pour le premier trimestre de cette année, Henderson Global Investors explique que le bond provient surtout du dividende exceptionnel versé par l'entreprise britannique Vodafone. Dans le cadre de sa cession de participation dans Verizon Wireless, elle a rémunéré ses actionnaires à hauteur de 26 milliards de dollars. Toutefois, même sans ce versement hors norme, les coupons auraient tout de même augmenté de 12,1%. Il s'agit de la plus forte croissance depuis fin 2012, a détaillé Alex Crooke, responsable des actions internationales chez Henderson Global Investors et auteur de l'étude. A l'époque, les entreprises américaines s'étaient montrées particulièrement généreuses, anticipant un changement de régime fiscal.

Sur le premier trimestre marchés développés ont de la croissance la plus significative avec les Etats-Unis en tête. La première économie mondiale des dividendes ont crû de 11,5% à 86,5 milliards de dollars. Les effets de base et de dégrèvement des dates de versement des coupons aux actionnaires hausse s'affiche à 16%.

Le Royaume-Uni et l'Espagne ont également affiché une progression, soutenue par des données fortes. Les dividendes ont augmenté respectivement 14,8 et 8,9%. A l'inverse, le Japon constitue une exception, avec une baisse de 20,6%. Une situation émane d'effets de base défavorables et de la baisse exacerbée.

Sur les marchés émergents la croissance trimestrielle ressort à 7%, pour un total de 13,7 milliards, attestant des difficultés rencontrées ces derniers mois par quelques pays et la dépréciation de plusieurs devises. En Chine, la Russie a marqué une baisse avec des coupons réduits de moitié. «La fuite des capitaux de l'Ukraine de Vladimir Poutine pourrait bien inciter grandes entreprises à revoir dividendes à la baisse cette année», selon l'étude. Au fin variabilité des dividendes payés dans des pays émergents est fois supérieure à la moyenne mondiale.

Le niveau de risque a baissé

Pour Alex Crooke, 2014 annonce comme une année en sante pour les investisseurs recherche de revenus, après une année 2013 plutôt morose. Le taux de croissance favorable de la baisse du niveau de risque des marchés développés sont de plus en plus particulièrement dénotants, bien que cela soit principalement les Etats-Unis qui, l'heure, induisent cette «miqué.» Mais de mettre au garde: Les performances passées ne sauraient garantir les résultats futurs.

Bruxelles au secours du fair-play financier de l'UEFA

> Football Le rejet d'une plainte est imminent

L'UEFA a remporté une bataille dans la guerre procédurale qui se profile face à Daniel Striani. Avec l'aide de Jean-Louis Dupont, un avocat connu pour être à l'origine de l'arrêt Bosman, cet agent de joueur a déposé une plainte, l'été dernier. Il estime que le fair-play financier, et notamment l'exigence d'équilibre budgétaire imposé par l'association faitière aux clubs européens, débouche sur des restrictions de concurrence. La libre circulation des travailleurs, des capitaux et la libre prestation des services en seraient aussi affectées.

Après un an d'examen, Bruxelles a l'intention de rejeter la plainte, a appris Le Temps. Une lettre, adressée au plaignant ainsi qu'à l'UEFA, explique qu'en tant qu'agent de joueur, l'auteur de la plainte n'est pas concerné par la règle d'équilibre financier. Les conséquences évoquées par Michel Striani – le fair-play financier réduira les sommes et le nombre de transferts et

ciations ont été préalablement consultés. Hier soir, aucune des parties n'était joignable pour réagir. Le plaignant dispose, quoi qu'il en soit, de plusieurs semaines pour répliquer. La décision apporte en tout cas un précieux soutien au projet voulu par le président de l'UEFA, Michel Platini, mais qui, malgré son objectif de mettre fin aux excès du football, est de plus en plus contesté.

Alors que le fair-play financier vient de déboucher sur de premières sanctions (amendes, restrictions de transferts...), la «break even rule», qui oblige les clubs à ne pas dépenser plus que ce qu'ils ne gagnent, interpellent des économistes et des juristes: dans quel autre secteur économique les investissements seraient-ils interdits? La conséquence, selon l'avocat du plaignant: les équipes qui veulent grandir en sont empêchées.

Parmi les 9 clubs sanctionnés vendredi dernier figurent d'ailleurs

Groupe Mutuel plombé par les dépenses hospitalières

> Santé Perte de 128 millions de francs

Les comptes de l'assurance maladie de base de Groupe Mutuel, de Martigny (VS), ont été déficitaires en 2013. «Une augmentation sans précédent des dépenses hospitalières» explique ce résultat, communique mardi l'entreprise.

L'introduction des forfaits par cas en 2012 a provoqué d'importants retards de facturation. Certaines factures hospitalières de 2012 ont été transférées vers l'exercice 2013. Les coûts de l'assurance obligatoire ont en conséquence progressé de 15%, explique l'assureur.

L'assurance de base a clôturé l'exercice avec une perte de 128 millions de francs. L'exercice 2012 avait enregistré un excédent de 9,4 millions. Le chiffre d'affaires dans ce domaine a en revanche progressé de 5,4%, pour atteindre 3,72 milliards de francs. Parallèlement à cela, le nombre d'assurés a augmenté de 2,8% et totalise 1,2 million de personnes.

auparavant. L'année 2013 a été contrastée. L'ensemble des activités enregistrent une progression qualifiée de «satisfaisante, voire réjouissante». En même temps, 2013 est une année de consolidation. Le nombre d'assurés au 1er janvier 2014 est identique à celui du 1er janvier 2013.

Les coûts de la santé ont repris l'ascenseur en 2013, observe l'entreprise. Le financement stationnaire des hôpitaux et des retards de facturation expliquent cette situation. Mais, dans d'autres domaines, les coûts ont augmenté plus fortement qu'en 2012. Groupe Mutuel cite les laboratoires, les médecins ou les physiothérapeutes, qui affichent des hausses de 6% et plus.

En 2013, le volume de primes par assuré a augmenté de 2,9%. Les prestations versées ont grimpé de 12,5%, précise Groupe Mutuel. Il a fallu puiser dans les réserves et les provisions pour compenser la différence.

PUBLICITE

COMPTOIR IMMOBILIER
GENÈVE - NYON - LAUSANNE - MONTREUX - SION - SIÈRE

GLAND

BUREAUX - QUARTIER EIKENÖTT - Excellente visibilité!
Situé dans le nouvel Eco-quartier Eikenött / Immeuble composé en 2 parties : commerciale (Coop, pharmacie, tea-room, bancomat) et administrative (CMS, centre médical) // Il dispose d'un parking clients / Transports publics (bus) dont l'arrêt est au pied de l'immeuble.